



Rüdiger Kruse
Mitglied des Deutschen Bundestages

Rüdiger Kruse, MdB, Lappenbergsallee 34, 20257 Hamburg

Rüdiger Kruse, MdB
Platz der Republik 1
11011 Berlin
Büro: Paul-Löbe-Haus
Raum: 6.233
Telefon: 030 227-70183
Fax: 030 227-76183
ruediger.kruse@bundestag.de

Wahlkreis:
Lappenbergsallee 34
20257 Hamburg
Telefon: +49 040 5720 6693
Fax: +49 040 5720 6694
info@ruedigerkruse.de

www.ruedigerkruse.de

Hamburg, 10 Mai 2021

Madame la députée, / Monsieur le député,

Je vous écris au titre du Verein für die Vereinheitlichung des Wirtschaftsrechts in Europa.

Cette association contribue à la mobilisation des sociétés civiles européennes au service du projet de Code européen des affaires (<https://www.codeeuropendesaffaires.eu>), porté scientifiquement de manière indépendante par l'association Henri Capitant et soutenu par de nombreux acteurs européens, fondations, institutions et associations proches des entreprises : la Fondation pour le droit continental, la Fondation Robert Schuman, EuropaNova, la Stiftung Mercator, les organisations représentatives du Mittelstand en Allemagne, la CPME française, l'Association française des juristes d'entreprises (AFJE), l'Association française des entreprises privées (AFEP), ...

Les gouvernements d'Allemagne et de France ainsi que l'Assemblée parlementaire franco-allemande instituée par le traité d'Aix la Chapelle soutiennent le projet dont la mise en œuvre fait l'objet de l'article 20 du traité d'Aix de la Chapelle.

Cette initiative de Code européen des affaires ou de Code européen de commerce (Europäisches Wirtschaftsgesetzbuch, European business code), est née de l'intuition d'un collectif d'entrepreneurs et de juristes privatistes européens ayant une connaissance intime de la vie des entreprises. Ce collectif présentait en effet que les économies et entreprises européennes, la monnaie unique et le marché unique, gagneraient à se reposer sur un cadre juridique européen des affaires, du commerce et des entreprises plus intégré, lisible et accessible.

Pour construire à partir de cette intuition collective, l'association Henri Capitant a réalisé un inventaire du droit des affaires européen : « La construction européenne en droit des affaires : Acquis et perspectives », « Der europäische Aufbau im Wirtschaftsrecht: Besitzstand und Perspektiven », « The integration of European business law: Acquis and outlook ». Publié en allemand, anglais et français en 2016, cet inventaire identifie les axes de progrès vers un environnement juridique des entreprises européennes répondant au plus près des besoins des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises souhaitant tirer le meilleur profit du marché intérieur.



Dans le prolongement de ce travail d'inventaire et pour donner consistance à ses recommandations, l'association Henri Capitant a rassemblé une centaine de grands juristes européens pour la réalisation d'un projet de Code européen des affaires, comprenant plusieurs livres traitant de la vie de l'entreprise : sa naissance, son développement, ses difficultés.

L'un des volets particulièrement important, stratégique et structurant, des travaux porte sur la Société Européenne Simplifiée. Conscients des obstacles auxquels se sont heurtées les initiatives précédentes, les experts ont travaillé sur un projet qui tient compte des spécificités nationales et devrait permettre, en contournant ces obstacles, d'atteindre cette fois un consensus européen. Cela serait un succès considérable pour notre Union, dans le prolongement logique de la dynamique historique exceptionnelle permise par le Plan de Relance européen.

Ce projet de Code européen des affaires suscite un engouement réel au niveau des entreprises et des Etats européens. Vous trouverez en attachement une note succincte de présentation du projet réalisée par la Fondation pour le droit continental.

Ce projet sera présenté prochainement aux services de la Commission. Nous ne manquons pas de vous informer des futurs développements de ce projet pour la mise en œuvre et le succès duquel le soutien du Parlement européen sera essentiel et décisif.

Veillez agréer, Madame la députée, / Monsieur le député, l'expression de notre considération la plus respectueuse. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre engagement et de votre soutien auprès de la Commission à ce projet de bon sens, éminemment structurant pour notre Union.

Rüdiger Kruse
Président
Verein für die Vereinheitlichung des Wirtschaftsrechts in Europa
Membre du Bundestag allemand